

Si vous rêvez que vous vous endormez dans un champ de pavots, soyez sûr que dans le courant de la journée, vous lirez un article de la *Gazette de Joliette*.

## LE VRAI CANARD.

MONTREAL 11 SEPTEMBRE 1880.

### CONDITIONS.

L'abonnement pour un an est de 50 centins payable d'avance. pour 6 mois 25 centins.

Le *Vrai Canard* se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 p cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. *Greenbacks* reçus au pair.

Adresse :

H. BERTHELOT & Cie.

Bureau : 25, RUE STE-THERESE,

En face de l'Hôtel du Canada.

Bolto 2144 P. O. Montréal.

Paris 1 septembre 1880.

Palais Bourbon.

Au *Vrai Canard*.

Permettez-moi de vous annoncer, quo ayant deux de mes chevaux malades de la fièvre prussienne et moi-même de la jésuitophobie : nous avons été immédiatement guéris après avoir pris chacun un paquet de tabac "Eclipse." L'Eclipse est même un substitut au thé. J'en ai donné un paquet à Monsieur Grey et il est de la même opinion que nous, il le trouve splendide.

Votre etc.

GAMBETTA.

### INJUSTICE.

Est-il permis de faire un commerce illégal quelconque sous le prétexte d'accomplir des œuvres de charité avec les bénéfiques ?

Non, répondent les théologiens et les casuistes. Eh bien, que penser des Frères de la doctrine chrétienne, qui font le commerce d'imprimeurs, de reliures, de libraires, exploitant une industrie lucrative sans payer à l'état civil ou à la cité les taxes, impôts et cotisations qui pèsent sur leurs concurrents honnêtes ? Nous est d'avis que les Frères gâtent le bien qu'ils font en mettant sur leur œuvre le cachet d'une spéculation industrielle injuste envers une partie du public à qui ils font une concurrence aussi déloyale que désastreuse et illégale aux yeux des législateurs qui ont fixé les conditions de leur charté.

S'ils veulent être imprimeurs, relieurs ou libraires, importateurs, qu'ils le soient ; mais au moins qu'ils se conforment aux dispositions de leur charté en payant les taxes etc., comme commerçants et industriels.

JUSTICE.

On lit dans la *Minerve* de Mardi, le 31 août dernier, une dépêche datée de Québec dont voici la teneur :

On doit construire un vivier à grenouilles dans la rue St Charles, près des fortifications, en fin de faire de cet animal un article de commerce.

Un bon point pour Québec qui

inaugure une industrie nouvelle pour nos compatriotes.

Nous espérons que cette grenouillère aura du succès dans ses opérations. On nous dit qu'au printemps prochain, si les grenouilles sont fécondes nous aurons dans le vivier quelques milliards de loches ou de queues de poélons.

La *Gazette de Sorel*, suggère aux propriétaires de journaux, un moyen de se protéger contre les mauvais abonnés. Ce plan, que nous approuvons en entier, est contenu dans les trois règles suivantes qui devraient être adoptées par tous les éditeurs :

1o. Tout abonné à aucun journal canadien-français sera tenu de payer son abonnement par semestre.

2o. Le semestre écoulé, s'il ne s'acquitte pas, son nom sera impitoyablement rayé de la liste.

3o. De temps en temps, chaque journal devra communiquer à tous ses confrères une liste confidentielle de ceux qu'il aura ainsi rayés de sa liste ; et ces malheureux ostracisés (qui pourtant auront si bien mérité leur sort) ne pourront s'abonner à aucun journal de l'Union sans avoir au préalable éteint leur dette.

Depuis la fondation du *Vrai Canard* nous avons toujours observé strictement les deux premières et s'il se forme un union parmi les journalistes nous nous conformons avec plaisir à la troisième.

La *Patrie* de mardi dit :

Ce que nous voulons qui soit compris par le public, c'est que la circulation de la *Patrie* est plus considérable que celle de toute autre journal français du Canada — sans exception.

Et le *Vrai Canard* !

Nous sommes prêt à déposer \$50. entre les mains du Président de la société St. Vincent de Paul, si le propriétaire de la *Patrie* veut faire le même dépôt. L'éditeur dont le journal aura la plus petite circulation perdra ses \$50. Put that in your pipe and smoke it.

Puisque nous sommes à parler de la *Patrie* nous lui dirons qu'il ne lui sied guère de poser comme critique du français de ses confrères.

La pello ne doit jamais se moquer du fourgon.

L'article de la *Patrie* auquel nous avons répondu débute par un anglicisme colossal : "Le *Nouveau Monde*, satisfait que nous n'avons pas voulu lui faire tort." Allons, commère, cette phrase ne passera jamais à l'Académie.

Plus loin vous dites : "Ce que nous voulons qui soit compris par le public, c'est que....."

Mânes de Vaugelas ! vous devez frissonner d'indignation en voyant cet outrage à la langue de Bossuet.

Fanatisme, voici encore un de tes coups.

Victor, le célèbre cuisinier français, ouvre un restaurant immense sur le terrain de l'Exposition.

Il a cru qu'il ne froisserait point les susceptibilités britanniques en arborant le drapeau de sa nation au-dessus de son établissement.

Les membres du comité ont vu là un outrage à la couronne d'Angleterre et ordre a été donné à Victor de descendre son pavillon.

Cette intolérance n'est guère justifiable dans un pays qui vient d'emprunter \$1,000,000 à la France.

Il y a quelques semaines, la presse conservatrice discutait sur l'opportunité d'un troisième parti composé des mécontents ou des fruits secs de la politique.

Si ce parti se fonde et réussit à se maintenir, le *Vrai Canard*, qui en sa qualité de franco-canadien, aime les divisions parmi ses compatriotes, posera les bases d'un quatrième parti. Ce sera le parti des purs. On n'admettra dans les rangs de la nouvelle phalange, que les canadiens qui ont du sang sauvage. Un véritable parti de *know nothings* comme celui qui existait jadis aux Etats-Unis.

Le nombre de ceux qui ont du sang sauvage dans leurs veines est tellement puissant que nous pourrions sous peu former un parti dont la force résidera dans l'homogénéité de ses éléments.

Il va sans dire que M. Cléus Robillard sera le chef du nouveau groupe de politiciens.

Depuis l'ajournement de l'enquête sur la régie interne des affaires du pénitencier de St. Vincent de Paul, le gouvernement a accordé des vacances au Dr. Duchesneau le préfet, ces vacances devant durer jusqu'à la publication du rapport de l'enquêteur. Dans l'inter valle devinez qui agit comme préfet du pénitencier. Nous vous donnons en mille ? — Bellerose ? Non — J. B. Daoust ? — Encore bien moins. Joe Beef ? — Nix ! Le petit Pesant ? — Vous blaguez ! vous ne pourrez jamais le dire. Tenez, voici son nom. C'est le forçat Dunbar Brown, l'ex-grand maître des Orangistes à Montréal, l'ex-rédacteur du *Throne and Altar* l'ex-percepteur défaucataire du revenu de l'intérieur. Si vous croyez que nous vous blaguons, allez à St. Vincent de Paul et vous le verrez passant une partie de ses journées dans le bureau de M. Mackay. C'est édifiant n'est pas ?

A SOREL — Le *Vrai Canard* avec un parti d'amis a nolisé le magnifique yacht à vapeur *Dolphin* pour une excursion à Sorel. Les excursionnistes seront rendus à Sorel dimanche vers une heure p. m. Avis aux personnes qui désireront s'abonner au journal. Le rédacteur sera visible à l'Hôtel Fiché depuis 1 h. p. m. jusqu'à 3 p. m.

### PROBLEME.

Un fermier en mourant laisse sa fortune à quatre fils. L'aîné a eu un tiers, le deuxième un quart, le troisième un cinquième et le quatrième un sixième. Après la division des biens, il est resté \$60 pour payer les frais d'enterrement. De combien était la part de chacun des enfants ?

### NOTES DU GRAND MONDE.

La semaine dernière Son Excellence le lieutenant gouverneur était en villégiature à la montagne de Belœil. Il est revenu mardi dernier à Spencer Wood en apprenant qu'un de ses porcs favoris était dangereusement malade.

Le Maire de Sorel a été retenu chez lui samedi dernier à cause de la pluie ; deux baignoires de son rillard étaient cassées.

M. Jos, Doutré fait actuellement un pèlerinage à la Bonne Ste. Anne.

La souscription en faveur de L'hon. M. Langevin s'élève aujourd'hui à la somme de \$32,000.

M. Ernest Desrosiers est actuellement à Washington, où il reçoit l'hospitalité à la Maison Blanche. Il sera à Montréal à l'ouverture du terme de la Cour d'Appel.

Le docteur. — Cher ami, votre femme est morte ?

Le mari. — Oui docteur, au moment même où vous ouvriez la porte, elle a filé.

Le docteur. — Vous m'avez l'air désolé.

Le mari. — Je m'en consolerais encore, si la maladie ne m'avait pas tant coûté.

### CORRESPONDANCE.

Montréal, 24 août 1880.

Monsieur le maître de Poste.

Ayant été jeter hier soir vers 7½ une lettre à la boîte du bureau de la rue St. Laurent, j'ai assisté à l'ouverture ou du moins à la tentative d'ouverture de la dite boîte. Le jeune homme chargé de ce soin a eu d'abord toutes les poines du monde à trouver le trou de la serrure et ce n'est qu'à grand effort qu'il a pu réussir à introduire sa clef dans le trou *ad hoc*, mais là s'est bornée son habileté, car malgré tous ses efforts et les nôtres il n'a pu ouvrir la porte de la boîte et les lettres sont restées au grand désespoir de l'écrivain et de plusieurs autres personnes présentes.

Un pareil état de choses est fâcheux et dénote un certain relâchement dans les petits rouages de notre administration.

Donnez à ces jeunes gens, des lanternes sans en faire des Diogènes, apprenez-leurs à choisir sans hésiter, la bonne clef et recommandez-leur de ne pas laisser leurs voitures ouvertes, surtout la nuit et quand les curieux stationnent. Par-dessus tout flanquez un suif au directeurs du bureau de la rue St. Laurent pour n'en avoir pas mis dans la serrure, ce qu'en faisant vous obligerez le public dont je suis un partie incommensurable.

Dr. VEAU.

Nous attirons une attention toute spéciale sur l'annonce de MM. Dupuis Frères que nous publions sur notre quatrième page.

Pour les Fourrures nouvelles à Bon Marché allez chez Dubuc, Désautels & Cie No. 217, rue Notre Dame.